

L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DUBAUP, et publié tous les jours, aux Sts-Pères No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 142.

Conditions. L'Abonne paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de 12 francs par an, payable au fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 110 francs, en payant chaque semaine.

Ceux qui désirent cesser de recevoir le Journal, doivent en prévenir l'administrateur par lettre, et ceux de la campagne par dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne font pas connaître leur intention de cesser, et il seront considérés comme abonnés.

Les lettres doivent être adressées à la première fois, à l'administrateur, et par la suite, à la rédaction.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

On ne reçoit pas de lettres anonymes, et on ne rend pas compte de celles qui ne sont pas signées.

AUX AMATEURS DES BEAUX ARTS.

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par son arrêté du 10 Mars 1829, a autorisé la vente de la collection de tableaux, gravures, estampes, etc., appartenant à la Bibliothèque nationale.

Cette vente aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

On peut s'inscrire pour acheter à la vente, le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Vente par le Marshal.
Le Maire, les Aldermans et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont autorisé l'EMPLACEMENT N° un, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° deux, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° un, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° deux, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° dix, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT N° sept, dans l'île N° vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LOTES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

Le tirage aura lieu le 10 Mars 1829, à midi, dans la salle de la Bibliothèque nationale.

MICROSCOPE SERRAVALLE.

MR. RANDI, l'inventeur de ce Microscope, a le plaisir de le faire voir au public, de la Nouvelle-Orléans, dans cette ville, qui est le seul endroit où on le trouve.

Ce Microscope se croit être supérieur à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent, et sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.

Cet instrument sera exposé pendant la semaine, et les détails des substances qu'il découvre, seront les objets de sa démonstration.

Il sera exposé dans la salle de baïlle, à l'encoin des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le vent sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et ce à partir du 27 Février.